



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Spéléo Club Sportif Pinsaguais »

Le 11/12/2022 à Pinsac (46), les membres de l'Association se sont réunis au
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Spéléo Club Sportif Pinsaguais.

Présents :

- Nicolas Hordé, fonctionnaire d'état, demeurant à 465 rue du pech de la brame, 46200 Pinsac.
- Audrey Hordé, employée d'un cabinet comptable, demeurant à 465 rue du pech de la brame, 46200 Pinsac.
- Grégory Maertens, fonctionnaire hospitalier, demeurant à 35 rue de la république, 46400 Saint Céré.
- Jean-Michel Picot, retraité, demeurant à « Maison verte » rue de la Biorouge, 46200 Souillac.
- Sébastien Bernous, employé d'un groupe industriel, demeurant à 412 Grand Rue, 46500 Reilhac.

Excusés :

- Florian Olivrin, employé d'un magasin alimentaire, demeurant au 8 la seauve 23120 Vallière.
- Sébastien Monteau, chef d'entreprise, demeurant au 37 avenue Gambetta, 24200 Sarlat.
- Gava Fabrice, chef d'entreprise, demeurant au 76 impasse de la Peyronnie, 24200 Marcillac-Saint-Quentin.

Convoqués par courriel.

L'Assemblée Générale Ordinaire débute à 09h00. Nicolas H. relit L'ordre du jour dans sa totalité. Les membres de l'Association doivent statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier 2022
- Bilan prévisionnel 2022/2023
- Projets pour l'année sportif 2022/2023

Rapport moral

« La première année du club vient déjà de se clore et c'est la voix teintée d'une vive émotion que j'en dresse le plus positif des bilans. En effet, tel que je le détaillerai ultérieurement dans le rapport d'activité, cette première année brille déjà par une activité sportive débordante malgré un équilibre financier précaire car essentiellement soutenu par des dons personnels émanant des membres fondateurs. Nos effectifs balbutiants n'ont affecté en rien la régularité de notre pratique qui a juste affiché un léger fléchissement durant l'été.

La formation est pour le moment à l'honneur au sein du calendrier du club. J'espère vivement que 2023 sera l'année qui connaîtra nos premiers membres ayant atteint l'autonomie en milieu souterrain. Cette fin d'année se caractérise déjà par la programmation de sorties plus techniques et il va sans dire que le niveau des sorties proposées en 2023 sera plus élevé ! Ainsi l'objectif de mi-2023 sera d'amener les membres à dépasser la cote de moins 120 mètres sous terre. Le cycle de formation ainsi que le calendrier des sorties qui en découlera vous sera donc proposé afin de parvenir progressivement à ces objectifs. Tous les 1 à 2 mois, des sorties d'initiation seront programmées pour les nouveaux arrivants ou pour les pratiquants de niveau débutant.

Nous manquons drastiquement de matériels individuels de prêt et il serait bien qu'en 2023, nous investissions dans un matériel complet afin de pourvoir aux besoins d'initiations individualisées. Le matériel collectif souffre d'un manque chronique des longueurs de cordes les plus usitées (20,40,60) et nous aurions besoin de plusieurs exemplaires de celles-ci afin de disposer de la juste dimension sur le terrain. L'achat d'échelles en inox pourrait nous permettre de déployer promptement des ateliers publics lors des journées nationales de la spéléologie ou des fêtes du sport afin de mettre en exergue notre activité pour attirer de nouvelles recrues.

J'espère aussi que 2023 mobilisera plus de bénévolat dans la vie associative du club dont l'activité ne doit pas uniquement se résumer à la pratique spéléologique. L'entretien du matériel par le biais des journées EPI n'a pas été satisfaisant cette année. En effet, l'obligation de réaliser une journée pleine d'EPI par pratiquant dans l'année sportive n'a été respectée par aucun des membres de l'Association. D'autre part, je vous invite aussi à proposer des comptes-rendus écrits de sorties afin que d'autres voix que la mienne résonnent sur les autoroutes de l'informations par le biais de notre site internet. Il semble aussi plus que nécessaire de planifier plus régulièrement des réunions afin de programmer nos sorties à venir ou encore pour trancher des questions d'ordre administratif ou organisationnel.

Je pense qu'il nous appartient aussi de diversifier nos activités en proposant un champ plus vaste de pratique tel que le canyoning, la prospection, la désobstruction, la randonnée pédestre ou encore l'escalade. Le Bureau reste attentif à toutes vos propositions, tant que celles-ci corroborent les statuts de notre Association.

Néanmoins, rapporté à la jeunesse de notre structure associative, bien peu de problèmes jalonnent notre itinéraire vers la réussite que je souhaite de tout cœur partager en votre agréable compagnie. »

Le présent rapport moral est lu à haute voix par Nicolas H. puis il est soumis aux votes. Il sera voté à l'unanimité. La lecture ne soulèvera aucun commentaire particulier.

Rapport d'activité

« Voici quelques chiffres qui permettent de mettre en relief différents aspects des activités pratiquées au sein du SCSP.

Age de l'Association : 11 mois

Nombre d'adhérents : 6

Nombre de département de pratique : 7 (Corrèze, Lot, Haute-Garonne, Pyrénées Atlantiques, Dordogne, Lozère, Aveyron)

Nombre de kilomètres effectués : un peu plus de 3000km

Clubs partageant nos sorties : 7 (GSR, SCHV, SCT, GSCV, SCS, TRIAS, S3C, FSC)

Totaux évènements : 32 pour 172+22+5,5=200h

- *24 sorties spéléisme (dans 31 cavités différentes) dont 18 en interclub pour un total de 172h passées sous terre. 2 participations à des rassemblements ou congrès. 10 assurances*

temporaires utilisées pour 10 personnes différentes dont 4 ont donné suite à une adhésion au club au cours de 5 sorties qualifiées « initiation ».

- 6 sorties falaises (entraînements et acquisition technique) pour un total de 22h passées en surface.
- 2 réunions formelles et 1 improvisée (organisationnelles ou administratives) dont 4h d'EPI et 1h30 de débat (une annulation de journée EPI faute de participants).

Il est évident que la vie associative située en dehors du champ de la pratique sportive est insuffisamment représentée dans ces bilans chiffrés. Les journées EPI sont quasi inexistantes pour entretenir correctement le matériel et vérifier son bon fonctionnement dans de bonnes conditions. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est impératif de rétablir un meilleur équilibre entre les activités sportives et les tâches récurrentes qui y sont naturellement associées.

Par ailleurs, en complément du précédent paragraphe, il convient de rappeler que j'assume seul : la préparation, le nettoyage et le rangement du matériel pour chaque sortie ! »

Nicolas H. lit à haute voix, le rapport d'activité qu'il a préparé. Sébastien B. explique que la mise en conformité EPI est importante, et qu'elle est conséquente uniquement la première année. Nicolas H. plussoie.

COMMENTAIRE POST AG : 90% des fiches EPI ont été réalisés le 19/12/2022. Il ne reste plus qu'à refaire le marquage d'une corde et d'un des 2 côtés d'une autre. Il est spécifié sur les fiches EPI que 2 gravages cohabitent (HN & SCSP), il est donc inutile de regraver tous les mousquetons dès à présent. Il faudra refaire les 24 amarrages souples en changeant leur cordelette dyneema car à partir de 2023 ils ne seront plus en règle. Reste aussi le marquage des kits. Le travail est donc déjà bien avancé.

Nicolas H. précise que des postes sont libres au Bureau pour ceux qui veulent s'investir. En guise de réponse, un lourd silence vient plomber l'ambiance. Sébastien B. se propose de faire vivre la page Facebook. Nicolas H. lui dit qu'il lui ajoutera les droits, et qu'il peut aussi lui donner des droits pour le site internet. Sébastien B. revient sur Facebook...

Bilan financier

Nicolas H. introduit le bilan financier par la lecture du texte suivant.

« Le bilan financier montre un exercice à l'équilibre grâce à une mise sous perfusion de dons personnels de la part des membres du Bureau. Nous espérons acquérir un meilleur équilibre qui pourrait être acquis par 5 moyens différents :

1. *Augmentation du montant des cotisations club (maitrisable),*
2. *Augmentation du nombre d'adhérents engendrant mécaniquement l'augmentation du volume des cotisations club (difficilement maitrisable),*
3. *Organiser des initiations pour engranger les montants des parts club (maitrisable),*
4. *Obtenir des subventions (partiellement maitrisable),*
5. *Organiser des évènements lucratifs à destination du financement du club (maitrisable).»*

Nicolas H. lit le bilan financier ligne par ligne en évoquant les difficultés financières liées à la première année d'activité de fonctionnement. Il trouve étrange l'impossibilité de demander des subventions à la FFS durant la première année de vie d'une association affiliée. Il ajoute que sans les dons réalisés par les membres du Bureau, il aurait été impossible de clôturer le budget autrement que dans le

rouge. Il explique avoir récupéré une toute petite partie de ces prêts par le biais d'un virement sur son compte bancaire. Il en lit le décompte à haute voix, et précise que le reste sera donnée à l'Association.

Sans véritablement fixer d'objectif, les membres du club se proposent spontanément d'organiser un petit évènement au profit de celui-ci. Jean-Michel explique son expérience avec un festival, et ajoute que faire un stand avec des ventes de produits alimentaires permettraient de rapporter des fonds à l'Association. Les modalités restent donc cependant à définir ultérieurement.

Des demandes de subvention à la mairie de Pinsac et à la Fédération Française de Spéléologie (par le biais du Comité Régional) sont prévues, explique Nicolas H. Jean Michel P. insiste sur l'importance des demandes de subvention, pour lui il est important de chercher toutes les sources de financement possible au niveau départemental ou régional. Nicolas H. rétorque qu'il ne faut pas demander au niveau départemental ou régional car cela pourrait faire de l'ombre aux organes déconcentrés de la Fédération Française de Spéléologie mais qu'il est peut-être possible d'y songer au niveau européen.

« Il semble important que l'on s'efforce de mettre en œuvre plus d'initiation afin de grossir nos rangs » dit Nicolas H. Il ajoute que 10 personnes suffisent à assurer un équilibre financier correct sans ruiner l'ambiance du club. Sébastien B. et Jean-Michel P. semblent partager le point de vue en ce qui concerne les effectifs maximums de l'Association.

Bilan prévisionnel 2022/2023

« Le prévisionnel est optimiste puisqu'il prévoit que nous allons recevoir une subvention fédérale. Mais si ce n'est pas le cas, c'est un déficit de plus de 1000 euros que le Bureau devra éponger par le biais de sacro-saints dons défiscalisables sur lesquels j'espère ne pas devoir appuyer la balance.

Une attestation de dons sera dressée pour faire valoir ce que de droit, afin que les différents donateurs puissent justifier les avantages fiscaux dont ils peuvent jouir. N. Hordé et A. Hordé en tant que dons, N. Hordé et S. Montaud et JM. Picot en tant qu'abandon de frais kilométriques au forfait défini pour l'année 2021/2022 par l'administration fiscale. Ces avantages sont octroyés du fait de la nature d'intérêt général dont est pourvue notre association (rescrit fiscal). » explique Nicolas H. dans un long monologue liminaire. Jean-Michel P. répond ne pas être concerné par les impôts. Nicolas H. explique qu'il est possible de déduire l'adhésion FFS pour un montant de 55 euros, et qu'il est possible de télécharger l'attestation depuis l'espace adhérent « avens » afin de le prouver à l'administration fiscale.

Nicolas H. exhorte les chéquiers à s'ouvrir afin de régler le maximum de cotisations d'un seul coup. Il explique que pour simplifier les comptes et fluidifier l'acquisition des licences, qu'il paye tout par carte bancaire afin que Sébastien B. puisse avoir sa licence à temps et ainsi être couvert par l'assurance pour la prochaine sortie prévue fin de semaine prochaine. Sébastien B. demande comment nous obtenons les licences papiers. Nicolas H. répond « par le biais du site internet avens de la Fédération, nous le verrons tout à l'heure ». Il ajoute qu'avec la licence, il est possible d'avoir des remises sur les entrées de cavités visitables et parfois même d'en avoir la gratuité (ex : la Verna avec une petite digression). Il complète en expliquant que des réductions sont accessibles aussi dans certains magasins de montagne.

COMMENTAIRE POST AG : Nous n'avons pas eu le temps de nous connecter à l'espace adhérent mais j'ai fait parvenir un courriel à destination des membres du club afin de les informer de la procédure à suivre pour s'y connecter.

Projets pour l'année sportive 2022/2023

Nicolas H. lit son petit papier afin de proposer de nouvelles activités pour l'année sportive 2022/2023.

« Carrières de Paris

Afin de vous faire découvrir l'activité cataphile qui partage son caractère souterrain avec la spéléologie, je vous propose une sortie « Catacombes de Paris » sur le mois de janvier.

Canyons

Pour changer un peu de milieu et pratiquer un sport de corde en extérieur, et ce, avec le concours de Seb : des journées de canyonisme (alias canyoning pour les anglicistes forcenés) seront programmées durant le printemps et ce, jusqu'à l'automne.

Grandes voies

Si cela vous intéresse, un week-end rallongé peut être mis au programme pour la découverte de l'escalade en grandes voies (150 mètres dans le massif central et 1km dans les Pyrénées).

Prospection/explorations/désobstruction

Pour les passionnés qui voudraient s'essayer à l'exploration souterraine, nous pouvons programmer des séances de désobstruction sur de nouveaux chantiers ou reprendre des chantiers existants. Nous pouvons aussi organiser de façon récurrente des journées de prospection méthodiques.

Séjours pour les pratiquants autonomes

Dès lors que vous avez atteint l'autonomie, des séjours de plusieurs jours peuvent être organisés dans des massifs karstiques plus imposants afin de découvrir toute la richesse des milieux souterrains. »

Nicolas H. demande aux membres présents quelles seraient leurs volontés. Personne ne semble intéressé par l'escalade ou par les catacombes de Paris. La prospection ne désintéresserait pas Sébastien mais de façon ponctuelle uniquement. Vu le manque d'entrain, Nicolas H. change de sujet et parle du canyonisme. Sébastien est très intéressé et Greg M. partage aussi beaucoup cet engouement. Sébastien B. a déjà imprimé des topos de canyon et il les a même déjà triés par difficulté. Greg M. est très emballé par le canyon mais explique qu'il n'est pas maître de son emploi du temps. Il donne ses dates de disponibilités, pendant que Sébastien B. propose des canyons à réaliser. Jean-Michel, qui n'aime pas l'eau, semble blasé lorsque je propose de faire un week-end de canyon par mois d'avril à octobre. Sébastien B. explique l'avoir fait à de nombreuses reprises, partir le vendredi soir et faire un week-end canyon en camping sauvage. Nicolas H. lui dit qu'il devrait être le « responsable » du canyon. Sébastien B. répond qu'il compte sur moi sur le volet technique. Jean-Michel P. demande quelle est la différence en termes de pratique entre le canyonisme et le spéléisme Nicolas H. rétorque que les techniques de rappel de cordes sont plus spécifiques au canyon du fait qu'on ne revient pas sur ses pas. Sébastien B. nous rappelle que les cordes flottent !

22-23 avril en Lozère vers Vialas: Rieutort & Gourdouze

13-14 mai en Aveyron : Les ondes & Argence

10-11 juin en Lozère : Chassezac & Haute-Borne

2-3 septembre en Lozère : Roujanel & Tapoul

Audrey H. nous prévient que l'heure avance. Nicolas H. propose de passer au calendrier des sorties de spéléisme. En fonction du niveau de chacun, Nicolas H. dresse une liste de cavités depuis le « Spéléo Guide du Lot » qu'il met à disposition des membres du club le temps des débats. Il insiste sur la nécessité pour Sébastien B. et Jean-Michel P. de faire l'Igue de Saint-Martin. Jean-Michel P.

n'est pas disponible le 8 janvier. Après moult discussions, l'agenda du club est posé. Nicolas H. demande si Greg est toujours partant pour faire de la spéléologie, il rétorque que tout dépend de l'évolution de sa douleur au poignet.

7 janvier : équipement falaise ou igue de Saint-Sol (60m de puits) – COMMENTAIRE POST AG Sébastien a déjà fait Saint-Sol le 24 décembre. Changement date de dernière minute.

15 janvier : Igue de Saint-Martin (100m de puits)

22 janvier : Igue de Picastel (100m de puits mais plus verticaux)

29 janvier : Igue de l'Aussure (150m de puits)

5 février : Igue noire (60m de puits) – COMMENTAIRE POST AG Sébastien l'a déjà fait le 18 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, aussi l'Assemblée Générale Ordinaire est terminée. La séance est levée à 12h30 pour laisser place à un repas organisé sous forme d'auberge espagnole. Dans l'après-midi une séance d'inventaire et de vérification des équipements de protection individuels est programmée. La journée se terminera par des grillades réalisées au feu de bois qui seront dégustées sous un abri sous roche protégés de la morsure froide et pénétrante de l'hiver venant.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, signé par le Président de l'Association et la trésorière de l'Association.

Fait à Pinsac, le 11 décembre 2022.

Président de l'Association
Hordé Nicolas

Trésorière de l'Association
Hordé Audrey



ANNEXES



Spéléo Club Sportif Pinsaguais

Bilan de l'exercice 2021/2022

Date	Libellé	Montants
29/01/2022	Apport initial A. Hordé	100,00 €
29/01/2022	Apport initial N. Hordé	517,00 €
01/02/2022	Adhésion S. Monteaud Liquide #1	100,00 €
07/02/2022	Achat matériel F. Olivrin Commande 1	35,82 €
08/02/2022	Achat matériel S. Monteaud Commande 1	643,00 €
09/02/2022	Achat matériel G. Martens Commande 1	549,51 €
09/02/2022	Adhésion G. Maertens	147,00 €
14/02/2022	Achat matériel JM. Picot Commande 1	664,00 €
15/02/2022	Achat matériel Commande 1 Croque Montagne	-2 532,04 €
16/02/2022	Adhésion S. Monteaud Liquide #2	45,00 €
16/02/2022	Adhésion S. Monteaud Liquide #3	2,00 €
21/02/2022	Adhésion JM. Picot	147,00 €
27/02/2022	Achat matériel Commande 2 Croque Montagne	-246,55 €
28/02/2022	Frais bancaires : SEPA	-4,50 €
28/02/2022	Frais bancaires : virement instantané	-1,00 €
26/04/2022	Achat matériel F. Gava Commande 3 Liquide	920,00 €
26/04/2022	Achat matériel N.Hordé Commande 3	110,00 €
26/04/2022	Achat matériel Commande 3 Croque Montagne	-1 014,76 €
30/04/2022	Frais bancaires : virement instantané	-1,00 €
29/11/2022	Récupération avance de frais N.Hordé	-175,00 €
Balance:		5,48 €
Report année antérieure:		0,00 €
Solde:		5,48 €

Trésorière

Président



Spéléo Club Sportif Pinsaguais

Budget prévisionnel de l'exercice 2022/2023

Date	Libellé	Montants
Décembre	Adhésions Parts CDS+Fédération	0,00 €
Décembre	Adhésions Parts Club x4	120,00 €
Décembre	Adhésions Droits d'entrées	20,00 €
Février	Attribution de subvention fédérale	1 300,00 €
Janvier	Attribution de subvention ville de Pinsac ??	100,00 €
Février	Achat 400m cordes et 20m dyneema (investissement 10 ans)	-800,00 €
Février	Achat d'un matériel individuel de pret (investissement 5 ans)	-400,00 €
Février	Achat échelle 10m x2	-200,00 €
Janvier	Nom de domaine SCSP.ORG (1 année)	-9,00 €
Décembre	Adhésions Club à la Fédération	-110,00 €
Balance:		21,00 €
Report année antérieure:		5,48 €
Solde:		45,48 €

Trésorière

Président



Spéléo Club Sportif Pinsaguais

Avances / Débits donnant lieu à un don

Date	Libellé	Montants
09/01/2022	Domaine SCSP46.ORG	8,45
29/01/2022	Apport initial N. Hordé	517
31/01/2022	Initiation x3	18
04/02/2022	Licence/Assurance Club	107,25
04/02/2022	Licence/Assurance A. Hordé	31
04/02/2022	Licence/Assurance N. Hordé	0
04/02/2022	Licence/Assurance G. Maertens	124
04/02/2022	Part Club H.Hordé	-30
15/02/2022	Matériel N. Hordé Commande 1	-302,61
18/02/2022	Avance Licence/Assurance S. Monteaud	124
18/02/2022	Avance Licence/Assurance JM. Picot	124
29/11/2022	Récupération avance de frais	-175
26/04/2022	Autocollants club Vistaprint	84,86
Solde:		630,95

Audrey Hordé certifie que les frais suivant ont été occasionnés par l'activité du club et avancés par M. Hordé Nicolas.
En résultat de décompte, la somme de 630,95 euros a été gracieusement donnée au Spéléo Club Sportif Pinsaguais.

Trésorière

Président



Spéléo Club Sportif Pinsaguais

Avances / Débits donnant lieu à un don

Date	Libellé	Montants
29/01/2022	Apport initial A. Hordé	100
04/02/2022	Licence + Assurance dirigeant	-31
04/02/2022	Part Club A.Hordé	-30
Solde:		39,00 €

Audrey Hordé certifie que les frais suivant ont été occasionnés par l'activité du club et avancés par Mme Hordé Audrey.
En résultat de décompte, la somme de 39 euros a été gracieusement donnée au Spéléo Club Sportif Pinsaguais.

Trésorière

Président